

Compte-rendu

Rencontre tenue le 22 juin 2016 de 10 h à 15 h

APSAM

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Alain Cardinal	<i>SPVM</i>	X		Nicolas Veilleux	<i>FPP Châteauguay</i>		X
Michel Pilon	<i>ÉNPQ</i>	X		Esther Martineau	<i>MSP</i>		X
Emmanuelle Crête	<i>SQ</i>	X		Pierre Lamarre	<i>FPPVQ</i>	X	
Stéphane Forget	<i>FPP Longueuil</i>	X		Esther Thibault	<i>APSSAP</i>	X	
Simon Lanteigne	<i>Gatineau</i>	X		Sébastien Talbot	<i>SPVQ</i>	X	
Jean-Pierre Jobin	<i>CSST</i>	X		Yves Gendron	<i>FPPM</i>	X	
Jean-Pierre Larose + Guy Bélair	<i>ADPQ</i>	X		Steeve Lagueux	<i>SPVM</i>		X
Stéphane Gauthier	<i>Sherbrooke</i>	X		Daniel Rolland	<i>APPQ</i>	X	
Patrick Lepage	<i>FPP Terrebonne</i>	X					
Charles Plante	<i>APSAM</i>	X		Amélie Trudel	<i>APSAM</i>		X
Invités :							
Victoria Budico	<i>Groupe 3d</i>	X		Charles Gagné	<i>IRSST</i>	X	
Steve Vezeau	<i>Groupe 3d</i>	X		Martin Lavallière	<i>IRSST</i>	X	
Christine Lamarche	<i>APSAM</i>	X		François Bellavance	<i>IRSST</i>	X	
Marie- Laurence Plourde	<i>APSAM</i>	X		François Ouellet	<i>IRSST</i>	X	
Benjamin Reid-Soucy	<i>APSAM</i>	X		Nabila Kadaoui	Direction de santé publique	X	

1. Mot de bienvenue

Charles Plante a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités. Madame Emmanuelle Crête, chef d'équipe sst à la SQ, remplace Monsieur Stéphane Hardy. Monsieur Alain Cardinal du SPVM remplace Madame Michèle St-Onge. Monsieur Guy Bélair de l'ADPQ remplace Monsieur Jean-Pierre Larose. Nous remercions Madame St-Onge ainsi que

messieurs Hardy et Larose pour leur collaboration au groupe de liaison. Un tour de table a été effectué afin de se présenter.

2. Confort thermique et mobilité chez les policiers à moto

Madame Victoria Budico, chercheuse à l'UQUAM, est venue présenter les résultats finaux de ses travaux de recherche portant sur le confort thermique et de la mobilité des policiers motards lors du port de la veste pare-balles et l'élaboration de critères de choix ou la conception de vestes en meilleure adéquation avec leur travail.

<http://www.irsst.qc.ca/recherche-sst/projets/projet/i/5295/n/analyse-ergonomique-du-confort-thermique-et-de-la-mobilite-des-policiers-motards-lors-du-port-de-la-veste-pare-balles-et-elaboration-de-criteres-pour-le-choix-2013-0094>

Les résultats préliminaires nous ont été livrés lors de la rencontre en septembre 2015. <http://www.apsam.com/sites/default/files/docs/lapsam/liaison/liaison-police-2015-09-17.pdf>

Lors de notre rencontre de juin, Madame Budico a présenté les éléments suivants :

Recommandations

Les recommandations portent sur :

- Coupe des panneaux balistiques : compromis, protection, mobilité et confort thermique (la norme NIJ 0101.06 assure une protection plus importante sur le périmètre des panneaux, gain de 1 po comparativement à la norme NIJ 0101.04).

Coupe de la housse

- Suivre le périmètre des panneaux balistiques aux emmanchures
- Dégagement latéral de l'encolure : à 3 cm du col de chemise
- Largeur des bretelles de 10 cm. Avec pente ajustable
- Bords du gilet arrondis et non coupants
- Poches plates
- Éviter les superpositions multiples de Velcro sur la face interne de la housse

Choix de la taille du GPB

- **Utiliser les points de référence pour évaluer la protection**
 - Point supra sternal / points sous sternal
 - Point d'axile devant et dos

- **Essayer le GPB avec l'uniforme complet et le ceinturon équipé**
- **Principales postures et gestes à déployer**
 - Conduite de la moto
 - Monter / descendre, conduite droite, demi-tour, en attente (*stand-by*)
 - Gestion de la circulation
 - Chercher un objet à terre
- **Évaluer l'ajustement annuel**

Réduire l'astreinte thermique : uniforme

- **Réduire le nombre de couches sur le tronc**
 - T-shirt et chemise = exemple : chemise nautique (PP)
 - GPB et dossard de visibilité = structure réversible
- **GPB**
 - Diminuer la surface du GPB
 - Intégrer des mèches sur les surfaces non protégées
 - Créer des gouttières d'aération en textiles 3D
- **Bottes**
 - Incisions d'aération (avec doublure Goretex)
- **Casque**
 - Explorer des modèles avec une meilleure aération

Réduire l'astreinte thermique : uniforme spécialisé

- **Complet de pluie**
 - Zones d'aération optionnelles (fermetures éclair avec fond en mèche)
 - Aux aisselles
 - À la poitrine
 - Sur les cuisses
 - Textile laminé perméable à l'air
- **Complet de cuir**
 - Zones d'aération optionnelles (fermetures éclair avec fond de mèche)
 - Aux aisselles
 - A la poitrine
 - Sur les cuisses

- Complet protecteur d'été
 - Plus léger
 - Sans doublure en molleton

Réduire l'astreinte thermique : moto

- **Moto :**
 - Motos avec panneaux protecteurs de chaleur
 - Surfaces fabriquées en matériaux non absorbants de chaleur
 - Plastique au lieu de métal
 - Textile imperméable au lieu de cuir
 - Véhicules électriques comme alternatives aux motos à essence
 - Sacoques plus amples pour y ranger le GPB

Réduire l'astreinte thermique : organisation du travail

- **Implanter un système de surveillance mutuelle. Symptômes à surveiller :**
 - Transpiration profuse
 - Fatigue
 - Faiblesses
 - Maux de tête
 - Rétrécissement du champ visuel
- **À l'apparition des symptômes :**
 - Permettre des pauses de 15 minutes toutes les heures en environnements frais
 - Alternier le travail à l'extérieur avec du travail de bureau
 - Permettre de mener le travail en auto-patrouille
 - Permettre de retirer le gilet pare-balles
 - Fournir de l'eau fraîche et des boissons électrolytes
- **Éviter l'accumulation des périodes de travail <<temps supplémentaire>> en saison estivale**

Conclusions

- La conception des gilets engendre d'importantes contraintes de mobilité et des inconforts thermiques
- L'activité du motard et la spécificité du contexte et des gestes à moto expliquent les écarts entre la perception du gilet à moto et en auto-patrouille

- Il est important de réfléchir l'uniforme du motard comme un tout et éviter de démultiplier les couches
- Mettre en place un projet de recherche visant à valider avec les motards différentes pistes de solutions présentées dans les recommandations sur un nouveau design de gilet léger, favorisant plus de souplesse et d'aération

3. Outils de sensibilisation ESPT

Madame Christine Lamarche, conseillère à l'APSAM, est venue proposer aux membres du groupe de liaison de développer des outils de sensibilisation sur l'état de stress post-traumatique à l'intention des policiers et des organisations policières.

Le groupe de liaison s'est dit fort intéressé par ces outils et qu'ils répondront à un besoin réel dans le milieu. Un comité technique a été formé pour travailler ce dossier. Il est composé des membres suivants :

- Daniel Rolland / APPQ
- Patrick Lepage / FPMQ
- Pierre Lamarre / FPVQ
- Geneviève Saint-Hilaire / SQ
- Esther Thibault / APSSAP
- Michel Pilon / ÉNPQ
- Sébastien Talbot / SPVQ

4. Radar de contrôle routier et cancer testiculaire

La docteure Nabila Kadaoui, médecin-conseil en santé publique, est venue nous entretenir des résultats obtenus suite à sa recherche sur l'évaluation du risque lors de l'utilisation des radars par les policiers québécois.

Contexte

- Programme de santé sectoriel secteur de l'Administration publique (phase 2) qui ne cible pas les policiers, n'identifie pas l'utilisation de radar comme étant un risque pour la santé des travailleurs.
- Les conseillers de l'APSAM rapportent l'inquiétude des travailleurs face aux risques potentiels de cancer reliés à l'utilisation de radar.
- Informer les intervenants du RSPSAT (réseau de santé publique en santé au travail) et les conseillers de l'APSAM qui interviennent auprès des policiers.

Objectif

- Résumer l'état des connaissances actuelles sur le lien entre l'exposition professionnelle au radar de contrôle et le cancer testiculaire.

Définition du radar

- Détection et mesure de distances par ondes électromagnétiques (acronyme anglais de Radio Detection and Ranging).
- Le radar de contrôle routier est un instrument servant à mesurer la vitesse des véhicules circulant sur la voie publique.

Méthodologie

Revue de la littérature

- MEDLINE, PubMed, Google Scholar et le site Web de l'IRSST
- Méthode <boule de neige>
- Sites Web d'organismes (OMS, NIOSH, ACGIH, ACGIH, IEEE, ICNIRP, IARC, INSPQ, ANSES)
- **Contact d'informateurs clés** : conseiller de l'APSAM, des responsables de différents services de police de la province
- **Consultation des fiches techniques des radars utilisés au Québec**

Résultats et discussion

Radar de contrôle routier

- Radars au Québec sont identiques à ceux utilisés aux États-Unis
- Fixes ou portatifs (pistolet)
- Les radars de type Doppler opèrent avec une puissance moyenne de 7 à 15 milliwatts (mW)
 - En comparaison, un four micro-ondes 600,000mW, les téléphones mobiles à 600mW et un interphone de bébé 100mW (6 à 14 x la puissance du radar)
- Les radars de type Lasers ont une puissance lumineuse rayonnée de 50 microwatts (1/20 de la puissance lumineuse d'une télécommande de TV)

Évaluation de l'exposition

- L'étude de Fink (É.-U) a évalué l'exposition provenant de 54 radars portatifs :
 - Aucune des 812 mesures effectuées au niveau oculaire et testiculaire auprès des policiers ne dépassait 0,04 mW/cm² (milliwatts par centimètre carré)
 - La mesure la plus élevée était inférieure à 1% des normes de sécurité les plus conservatrices
- Le NIOSH a évalué l'exposition provenant de 10 modèles de radars (portatifs et fixes) :
 - Les expositions des policiers étaient moins de 0,02 mW/cm²

- Selon le Ministère du Travail de l'Ontario, il n'y a pas de risque de surexposition
- Résultats cohérents avec la littérature

Cancer du testicule

Au Canada et au Québec

- L'incidence du cancer du testicule a augmenté au cours des dernières décennies (idem dans le monde)
- Le cancer le plus fréquent chez les jeunes hommes (15 à 29 ans)
- Le cancer ayant le meilleur taux de survie à 5 ans (après la thyroïde)

Résumé de la revue des évidences épidémiologiques

- Les études sur le cancer testiculaire chez les policiers et l'exposition au radar sont peu nombreuses
- Toutes les études sélectionnées à partir de notre revue de littérature ont été lues et analysées
- La seule étude qui conclut à un lien possible est de loin la plus faible en terme épidémiologique

Constats

- Le radar de contrôle routier émet beaucoup moins de rayonnement micro-onde que plusieurs appareils domestiques.
- Les études ayant évalué l'exposition de policiers aux rayonnements provenant de radars affirment que les mesures les plus élevées sont inférieures à 1% des normes de sécurité.
- Les principaux organismes considèrent qu'il n'existe pas de preuves que l'exposition à des niveaux de radiofréquences respectant les normes causerait le cancer ou toute autre atteinte à la santé (OMS, ANES, INSPQ, etc).
- L'OMS considère que les radars de contrôle routier utilisés par les policiers ne sont pas nocifs pour la santé.
- L'exposition au radar ne figure pas parmi les facteurs de risques possibles ni reconnus de cancer testiculaire.
- Les résultats des rares études publiées sur le sujet tendent vers une absence de risque et la publication qui identifie un lien est de qualité moindre et insuffisante.

Conclusion

- L'utilisation de radar de contrôle routier ne constitue pas un risque de cancer pour les policiers.
- Comme tous les équipements de travail, il importe de rappeler que son utilisation et son entretien doivent respecter les recommandations du fabricant.
- Nous suggérons que lorsque le radar n'est pas en cours d'utilisation, l'éteindre ou le mettre en veille, et le ranger à distance du corps.

5. Campagne provinciale de sensibilisation sur le déplacement d'urgence

Charles Plante a rappelé aux membres que le déplacement d'urgence était la problématique considérée prioritaire au niveau du développement des contenus lors de la dernière planification stratégique. Actuellement, l'affiche est finalisée, elle a été réalisée par le comité technique sur le déplacement d'urgence. Les membres du comité sont :

- Michel Pilon / ÉNPQ
- Sébastien Talbot / SPVQ
- Pierre Lamarre / FPPVQ
- Patrick Lepage / FPMQ
- Marie-Laurence Plourde / APSAM
- Charles Plante / APSAM

Marie-Laurence Plourde, conseillère en communications à l'APSAM a informé les membres que :

- L'APSAM a produit 1 affiche pour le secteur municipal et 1 affiche pour le secteur provincial
- Les affiches se veulent un appel à la subtilité et à l'intelligence de nos policiers
- Le slogan parle de lui-même et peut être décliné à d'autres endroits, etc.
- Qu'une campagne de sensibilisation était en préparation et serait disponible sur notre site Web à l'automne 2016.

6. Suivi des recherches en collaboration avec l'IRSST

Monsieur Charles Gagné, conseiller en valorisation à l'Institut est venu nous informer des recherches en cours.

6.1 Désordres post-traumatiques chez les policiers et les préposés du 9-1-1

Cette recherche a reçu l'approbation de l'IRSST. Le projet consiste d'examiner l'utilité d'une nouvelle intervention qui permet de traiter rapidement et à faible coût ces désordres. Le projet s'échelonne sur 4 ans et il débute en octobre 2016.

6.2 Perceptions et attitudes face à la conduite automobile dans un contexte de travail chez les policiers en fonction et les aspirants policiers

Monsieur Martin Lavallière, chercheur aux HEC de Montréal est subventionné par l'IRSST afin de documenter la problématique de la conduite automobile. Le projet est échelonné sur 18 mois.

L'analyse des données des rapports d'accidents, pour plus de 8500 travailleurs indemnisés par la CNESST suite à un accident routier au travail entre 2000 et 2008, a révélé qu'environ 10% de ceux-ci impliquaient des policiers.

Cela représente près de 100 policiers par année (882 sur 9 ans) qui reçoivent une indemnisation de la part de la Commission suite à des blessures subies lors d'un accident routier au travail.

L'objectif de cette recherche est de :

- Documenter les perceptions et les attitudes face à la conduite automobile chez les aspirants policiers et les policiers en fonction et ;
- Comparer les perceptions et les attitudes face à la conduite des aspirants policiers vs les policiers en fonction et un groupe contrôle de la population générale de conducteurs en tenant compte de différents facteurs sociaux, personnels et organisationnels.

Méthode

Le nombre de participants envisagé afin de répondre aux objectifs du devis d'activité consiste en :

- **432 aspirants policiers** à l'ÉNPO (6 cohortes de 72 aspirants policiers) (à la fin des 4 mois de leurs formations)
- **400 policiers** en fonction travaillant comme patrouilleur; ceux-ci seront stratifiés selon les sous-groupes d'âge suivant (n = 200 par sous-groupe) : moins de 5 ans d'expérience et plus de 5 ans d'expérience
- **400 conducteurs** de la population générale, appariés pour l'âge, le sexe, l'expérience de conduite et la région géographique avec les policiers et aspirants policiers recrutés dans le cadre de cette activité (approximativement 1 conducteur de la population)

Questionnaire

Groupe de liaison *Policiers*

- Le questionnaire sera distribué aux policiers <<patrouilleurs>> par leurs organisations respectives en utilisant leurs courriels de travail et sera rempli sur les heures de travail en utilisant la plateforme Web
- Pour les aspirants policiers à l'ÉNPQ, le questionnaire sera distribué par la direction de l'école à l'aide de courriel
- Le groupe de conducteurs de la population générale remplira aussi le questionnaire via la plateforme Web après avoir été recruté par l'agence spécialisée
- Le comité de suivi aura entre autres tâches la validation du questionnaire. Les membres sont :
 - Alain Cardinal / SPVM
 - Michel Pilon / ÉNPQ
 - Emmanuelle Crête /SQ
 - Sébastien Talbot / SPVQ
 - Stéphane Gauthier / SPVS
 - Simon Lanteigne / SPVG
 - Pierre Lamarre / FPVQ

Retombées attendues

Le présent devis d'activité offre une opportunité unique de :

- Mieux comprendre les perceptions et attitudes face à la conduite chez les policiers
- Permettre une comparaison avec les aspirants policiers et la population générale de conducteurs
- Identifier les différences entre ces groupes

L'évaluation pour différents niveaux d'expérience de conduite, du genre et de la localisation géographique permettra aussi d'identifier des perceptions et attitudes associées avec ceux-ci pour une analyse de la situation actuelle en plus de permettre de proposer des actions ciblées selon les résultats obtenus.

6.3 Évaluation de chaussures de travail d'hiver : comparaison de méthodes pour déterminer la résistance au glissement sur des surfaces glacées

Cette étude s'inscrit dans une nouvelle programmation thématique de recherche lancée par l'IRSST sur la prévention des glissades et des chutes à l'extérieur. L'étude fournira des données de base sur les mesures qui pourraient ultimement être utilisées pour sélectionner les chaussures les plus adéquates pour prévenir les chutes sur des surfaces glacées. Cette recherche vise les catégories d'emploi suivantes : pompiers, cols bleus et policiers.

<http://www.irsst.qc.ca/recherche-sst/projets/projet/i/5452/n/evaluation-de-chaussures-de-travail-d-hiver-comparaison-de-methodes-pour-determiner-la-resistance-au-glissement-sur-des-surfaces-glacees-2015-0078>

La première rencontre du comité de suivi a eu lieu en janvier dernier et les représentants du secteur policier sont :

- Esther Thibault / APSSAP
- Jean-François Cimon / SPVM
- Marie-Claude Duford / SQ
- Pierre Lamarre / FPVQ
- Sébastien Talbot / SPVQ

7. Capsules vidéo risques biologiques

Le sous-comité **Développement d'une vidéo pour les policiers sur les risques d'ITSS** (infections transmises sexuellement et par le sang) a produit une série de vidéos dans le cadre d'un programme d'intervention intégré sur les risques biologiques. Le sous-comité est composé de représentants de différentes organisations travaillant en santé et sécurité du travail au Québec. Il est chapeauté par le Ministère de la Santé et des Services sociaux et de la CNESST. L'APSAM est membre de ce sous-comité et nous avons participé à la réalisation des capsules vidéo. Elles se déclinent de la façon suivante :

- Tronc commun
- Coupure
- Crachat
- Morsure
- Piquûre
- Peau saine

Ces capsules pourront être visionnées sur différents sites web cet automne, dont celui de l'APSAM www.apsam.com .

8. RCCI – Recherches des circonstances et de la cause d'un incendie

- L'APSAM a formé un comité paritaire conjoint pompiers / policiers sur la recherche de causes et de circonstances lors d'incendies. L'objectif du comité est d'identifier les méthodes et procédures sécuritaires de travail afin d'harmoniser les façons de réaliser ce travail.

L'IRSST a donné suite de façon positive à notre demande afin de documenter les composés présents et la protection respiratoire appropriée, lorsque des travailleurs doivent procéder à la recherche de causes et de circonstances d'incendies.

Nous devrions obtenir des informations scientifiques à l'automne 2016 sur cette problématique. Il s'agit en fait d'une étude sous forme d'expertise ayant comme principal objectif de faire une revue de littérature abordant les aspects toxicologiques et normatifs en lien avec la problématique soulevée.

Les objectifs spécifiques de cette expertise consisteraient à documenter :

- Les composés chimiques auxquels sont exposés les travailleurs pendant les phases de RCCI
- Les protections respiratoires utilisées par les intervenants lors des phases de RCCI aux niveaux national et international
- Les réglementations encadrant les risques reliés aux phases RCCI au niveau national et international

À la lumière des résultats obtenus, et si nécessaire, une étude pourrait aborder les problématiques ergonomiques liées au port d'appareils de protection respiratoire pendant les phases de la RCCI.

9. Planification stratégique 2016 – 2019

Charles Plante a informé les membres qu'à la rencontre automnale ce point serait à l'ordre du jour. Nous allons procéder au choix d'une ou deux problématiques à développer en santé et sécurité au travail.

10. Congrès FPMQ

Charles Plante a fait une présentation au Congrès annuel de la FPMQ sur les services de l'APSAM et des réalisations du groupe de liaison.

11. Prochaine rencontre du groupe de liaison

La prochaine rencontre est prévue en novembre 2016

12. Levée de la rencontre

La rencontre s'est terminée à 15 h 30